

BUREAUX RUE NAIN, 1,

ROUBAIX-TOURCOING :

Trois mois. 12 fr
Six mois. 23
Un an. 44

L'abonnement continue, sauf avis contraire

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉRANT J. REBOUX

Le Nord de la France

Trois mois. 14
Six mois. 27
Un an. 51

ANNONCES : 15 centimes la ligne
RÉCLAMES : 25 centimes
— On traite à forfait. —

On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée; A PARIS, chez MM. Havas, Lafitte-Bulier et C° place de la Bourse, 8; BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

ROUBAIX 27 JANVIER 1872

BULLETIN QUOTIDIEN

Séance d'un médiocre intérêt, hier, à l'Assemblée nationale. L'élection de M. Cotte, dans le Var, a été validée sans débats.

La proposition d'abroger la loi attribuant au Corps législatif le vote sur le budget de Paris a été adoptée.

L'article 1er de la loi sur la marine marchande imposant la surtaxe de pavillon aux marchandises importées par les navires étrangers, excepté celles provenant des colonies françaises, a été adopté par 406 voix contre 265.

La discussion des articles continuera aujourd'hui, samedi.

La Voce deli la Verita raconte la réception faite par le Pape à la députation des catholiques d'Allemagne, d'Angleterre, d'Autriche, d'Espagne, de France, de Hollande, de Suisse et des Etats-Unis, venus pour protester contre la présence à Rome des ambassadeurs accrédités près le roi d'Italie. Le Pape aurait répondu :

« Malheureusement pour les peuples, plusieurs gouvernements ont oublié leurs devoirs. Depuis quarante ans, on conseille à la Papauté d'accommoder ses institutions aux prétendues aspirations populaires. Ceux qui donnaient ces conseils ont été renversés, impuissants à résister aux révolutions. La société a été jetée dans un abîme dont elle ne peut sortir sans la main de Dieu. L'Eglise militante, abandonnée, agira seule. Coupable qui refuse de la défendre ! Les hommes sans principes préparent à l'heure présente des jours terribles. Comme Jacob, l'Eglise combattra le nouvel Esau; le clergé soutiendra la lutte par la parole et par l'exemple; les fidèles catholiques les imiteront, leur donneront leur appui, et Marie les protégera. Dieu convertisse les peuples, corrige la faiblesse des gouvernements, illumine les impies et maintienne les bons dans la grâce.

Le bilan de la Banque d'Angleterre n'a pas beaucoup changé cette semaine, sauf l'article des dépôts particuliers qui a diminué de 50 millions, sans exercer une bien grande influence sur l'encaisse ou la situation générale. Toute la semaine des envois considérables de métaux précieux ont été faits en Orient et au Cap.

Le bilan de la Banque de France n'est pas aussi favorable qu'on l'avait espéré; la circulation des billets n'est réduite que de 11 millions et demi, et l'encaisse n'a augmenté que de 2 millions et demi, malgré la diminution de 20 millions et demi dans le portefeuille; en somme, ce n'est ni bon, ni mauvais. La situation n'est pas aggravée, voilà tout. Le compte courant du trésor, présente une nouvelle diminution de plus de 4 millions, et le chiffre des bons du Trésor a augmenté à peu près de pareille somme, il s'élève à 1,226,597,500.

Voir aux dernières nouvelles

Nous trouvons dans l'Evening Standard la dépêche suivante dont il est inutile de faire ressortir l'importance :

Versailles, 25 janvier, soir.

M. de Rémusat assistait hier à la réunion, de la commission des traités de commerce. Le ministre a dit que depuis sept mois, il a entamé des négociations avec l'Angleterre et que ce pays est disposé à accepter des modifications au traité.

Il est nécessaire de donner avis du retrait du traité, afin que les deux gouvernements puissent faire ces modifications, non en vue d'un retour à la protection, mais simplement pour établir un système de réciprocité. Le débat a été très orageux.

Notre Chambre Consultative et notre Chambre Syndicale ne pourraient-elles demander au gouvernement ce que nous devons entendre par « un système de réciprocité » ?

On voit quelquefois juste à Berlin quand il s'agit de la situation de notre pays; l'intérêt est clairvoyant, et la Prusse veut avant tout l'exécution des dures conditions qu'elle nous a imposées. Le Post de Berlin, dans son numéro du 24 janvier, expose très bien l'état des choses en France depuis le 20 janvier, et les résultats politiques de la crise récente. Il constate l'ébranlement du pouvoir de M. Thiers, et, fidèle écho des informations de Paris, il ne craint pas de dire que M. le président de la République, si confiant jusqu'ici, garde peu d'illusion sur son propre avenir.

Le Post, de Berlin, rend hommage au bon vouloir de M. Thiers à l'égard du gouvernement allemand en tout ce qui concerne l'exécution des conditions de la paix, mais il se demande si « un pouvoir » compromis, comme l'est celui de M. Thiers, peut encore être maintenu, et s'il vaut la peine qu'on le maintienne. Ce jugement, parti de Berlin, nous revient, sous des formes diverses, de divers points de l'Europe; c'est l'expression d'un sentiment sérieux et réfléchi; il doit être un avertissement pour nous tous. Le Post, de Berlin, pense que, parmi les partis qui divisent la France, un seul triomphera définitivement : celui qui « offrira à la nation la perspective » de l'arracher à la pression de l'incertain. Il n'est qu'un seul parti qui puisse promettre un avenir à la France, c'est le parti de la monarchie en accord avec tous les intérêts et tous les besoins, avec toutes les traditions et avec le vrai génie de la nation française. (Union.)

CHRONIQUE PARLEMENTAIRE

On nous écrit de Versailles :

La 3e Commission d'initiative parlementaire a pris en considération la proposition d'amistie déposée par M. de Pressensé.

La Commission de la réorganisation de l'armée a repris aujourd'hui ses séances. M. Chasseloup-Laubat a commencé la lecture de son rapport sur la rédaction duquel des observations sont présentées.

M. Duchâtel et M. Humbert n'ont pas dit, on l'intention de retirer leurs propositions relatives au retour de l'Assemblée à Paris. Le seul point en litige est l'ajournement.

M. Casimir Périer a confirmé, dit la Liberté, au sein de la Commission relative à la réforme électorale, la résolution prise par M. Thiers de ne plus paraître à l'Assemblée dans les circonstances exceptionnelles.

Hier matin, la Commission d'enquête sur les actes du gouvernement de la défense nationale a consacré sa séance à l'audition de M. Desol, qui a déposé sur l'enquête faite dans le sud-ouest de la France. L'honorable député a parlé des agissements de la Ligue connue sous le nom de Ligue du sud-ouest, et a montré les ramifications qui existaient entre cette Ligue et celle du Sud.

D'après une décision de la Commission du budget de 1872, le traitement des conseillers d'Etat et des secrétaires-généraux des ministères serait fixé à 18,000 fr. Des réductions s'en seraient aussi apportées dans le traitement du premier président, des présidents, du procureur-général, du premier avocat-général de la Cour de cassation.

On écrit de Paris, 26 janvier :

« Le dîner donné hier par le duc d'Aumale en l'honneur de M. Thiers, s'est fort bien passé et il n'a eu, bien entendu, aucun caractère politique. Il y avait 24 convives, parmi lesquels, sauf le comte et la comtesse de Paris, tous les membres de la famille d'Orléans. Mais pourquoi pas le comte de Paris ? Cette absence du chef de la branche cadette tend à corroborer le bruit répandu depuis hier soir, que le comte de Paris a quitté la capitale, il y a à peine 24 heures, pour aller faire visite au comte de Chambord. — L'Univers dit à Frohsdorf, le Journal de Paris dit à Bruxelles où se trouverait en ce moment le petit-fils de Charles X.

« Je ne sais encore si la rumeur est exacte, mais à voir les allées et venues entre Paris et Versailles de certaines notabilités légitimistes, il faut qu'il y ait quelque chose.

« Voici, d'ailleurs, les détails accrédités à l'égard de la visite en question qui, si elle n'est pas déjà en voie d'accomplissement, reste dans les probabilités.

« Le comte Werner de Mérode a donné, lundi dernier, un grand dîner en l'honneur du comte de Paris, dîner auquel il avait convié, entre autres membres de l'extrême droite, le marquis de Francieu, le duc de Larocheoucault, Bisaccia et M. Lucien Brun.

« Après le dîner, la conversation tomba sur la fusion et à la suite des sentiments exprimés à ce propos par le comte de Paris, M. Lucien Brun crut pouvoir demander au prin-

ce pourquoi il ne verrait pas le comte de Chambord pour lui répéter de vive voix ce qu'il venait de dire. Le comte de Paris répliqua qu'il n'attendait pour cela que l'autorisation du chef de la maison de Bourbon. La réponse ne se fit pas attendre, car mercredi matin, le comte de Paris recevait du comte de Chambord l'autorisation de se rencontrer avec lui.

« Ces détails donnés comme précis par les personnes les mieux en mesure d'être bien informées, paraissent suffisamment positifs. Seulement ce qui est moins quant, à présent, c'est le départ du comte de Paris, bien qu'annoncé ainsi que je vous le rapportais plus haut, par deux journaux sérieux : l'Univers et le Journal de Paris.

« Dans le monde diplomatique, on croit que si la nouvelle est inexacte dans la forme, elle est vraie au fond; ce qui signifierait qu'abstraction faite de la visite dont il s'agit, la fusion devrait être considérée comme un fait accompli.

Informations-Nouvelles

La Cour vient de rendre son arrêt dans l'affaire de l'ancien consul général à New-York, M. Place.

On sait que M. Place, accusé d'avoir prélevé des sommes considérables sans l'autorisation du gouvernement français sur des marchés d'armes conclus avec des fabricants américains, fut acquitté en première instance par la 10e chambre.

La Cour, après de longs et épuisants débats, sur les conclusions de M. l'avocat général Benoist, malgré la plaidoirie de M. Rivoleto, a condamné M. Place à deux ans de prison et 2,000 fr. d'amende, maximum de la peine.

À propos de cette condamnation, la France nous donne la nouvelle suivante :

« En même temps que la cour de Paris prononçait son arrêt, nous recevions de New-York la dépêche suivante :

« New-York, 21 janvier.

« Le cabinet américain s'est occupé hier, en conseil, des fraudes commises dans les achats d'armes opérés ici pour le compte du gouvernement français.

« Ces fraudes, personne ne les conteste dans les régions officielles.

« Il a été décidé qu'un message présidentiel appellerait une enquête du Congrès sur cette affaire.

« Les achats d'armes dont il s'agit ici, sont ceux qu'a opérés M. Remington.

Le Temps annonce que M. Valentin (ex-commissaire extraordinaire) serait enfin remplacé à Lyon.

C'est décidément le jeudi 22 février que M. le duc d'Aumale sera reçu à l'Académie française.

On dit que la Banque retardera jusqu'au 1er février, l'émission de ses coupures.

La note suivante a paru hier soir dans le Bien public :

« On nous assure que des poursuites avaient été ordonnées contre les auteurs et éditeurs de l'almanach dit de Grenoble, avant même les révélations de plusieurs journaux.

On annonce la mort du général sir Alexander Lindsay (à l'exception du feld-marchal sir George Pollock, le plus vieux

général de l'artillerie du Bengale), Sir Alexander était dans sa 87e année. Il est entré dans l'armée des Indes en 1804, et il a fait toutes les campagnes des Indes.

Le XIXe Siècle annonce que tous les Corses habitant les départements méditerranéens ont été invités à se rendre dans l'île aux frais de l'ex-empereur, pour y voter en faveur de M. Rouher.

La Gazette de Paris portant la date fatale du 27 janvier, est parue encadrée de noir.

Dimanche soir, à Lyon, une bande de Prussiens a traversé la place des Terreaux et la rue Sainte-Marie-des-Torraux, en chantant à tue-tête leur hymne national prussien : Heil dir im Siegkranz. On les a laissés faire, sans les inquiéter, en haussant les épaules et en admirant cet aimable bon goût, et l'on a eu raison.

Sulement, ajoute le Journal de Lyon, à qui nous empruntons ce récit, nous le demandons aux journaux allemands : si à ces provocations impertinentes quelques patriotes français avaient répondu en enseignant les convenances à MM. les Prussiens de Lyon et si une collision avait eu lieu, à qui sera-t-elle la faute.

Un souvenir de la Commune.

Après les élections qui suivirent le 18 mars, les membres élus se réunirent à l'hôtel de ville, où fut donné un superbe banquet. Chacun d'eux avait derrière lui un domestique en culotte courte et en bas blancs, vêtu d'une riche livrée. Pendant le repas, plusieurs membres de la Commune, gênés par cette étiquette nouvelle pour eux, firent assiéger à leurs côtés les laquais chargés de leur verser à boire et se mirent à trinquer avec eux sans façon.

Cette manière d'agir mécontenta vivement le parti aristocratique de la Commune, et le repas terminé, Vallès, qui rêvait une démocratie à part, ne se gêna pas pour crier que : Certains membres de la Commune compromettaient la cause du peuple par leur manque de dignité. (Historique.)

M. de Cathelineau a adressé à M. Xavier Eyma, rédacteur politique du Figaro, une lettre que nous reproduisons. — Elle donne sur le voyage du général vendéen dans le Midi des explications que se garderont bien de reproduire nos journaux démocrates, après avoir cependant ouvert leurs colonnes avec tant d'empressement aux calomnies les plus grossières.

Monsieur, Je prends la liberté de vous envoyer la lettre que j'ai écrite au Messager du Midi pour rectifier une erreur qu'il avait commise involontairement et qui pouvait faire croire à une imprudence de ma part dans la soirée de vendredi.

Permettez que je vienne en rectifier une autre qui se trouve inscrite dans votre article Chronique politique de samedi : « Monsieur le général de Cathelineau, que j'honore infiniment, a eu le tort de vouloir faire la contre partie des embauchages démagogiques » et plus loin : « En temps orageux, cela est pour le moins imprudent » .

Mon voyage à Marseille était arrêté depuis longtemps, et, quand je partis de chez moi, j'ignorais le décret pour les élections, qui ne parut que plus tard.